La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020

13213

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 16 521 581 088

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :
CHEZ ME PONSDESSERRE ARLETTE
11 RUE VAUBAN
13200 ARLES

Numéro FIP : 132 70 21 7104058789 4

Référence de l'avis : 20 13 B118518 40
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2020
Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME PONSDESSERRE OLIVIA
CHEZ ME PONSDESSERRE ARLETTE
11 RUE VAUBAN
13200 ARLES

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP ARLES
SAID ARLES VILLE
AVENUE DES ALYSCAMPS
CS 30001 13637 ARLES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 10 022
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1er janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 13 16 521 581 088

Impôt sur les revenus de 2019

Déclarant 1 - Nom de naissance : PONSDESSERRE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	**Déclar. 1**	**Total**
Salaires.....	2455	
Autres revenus imposables.....	8681	
Total des salaires et assimilés [2].....	11136	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1114	
Salaires, pensions, rentes nets.....	10022	10022
Revenu brut global.....		**10022**
Revenu imposable.....		**10022**
Impôt sur les revenus soumis au barème [14]		0
Montant net de votre imposition.....		0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net..... 0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2019 dû [53]: 0

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence [25]..... 10022

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2018.....	15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2020..... = 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401